

6 MOIS

DU VIOLENCES SEXUELLES ET PSYCHOTRAUMA

DATES DE LA FORMATION

Janvier à juin 2027

Tarifs 2026/2027*

1 350€ NETS

*Sous réserve de la validation par
les instances de l'université

PRÉREQUIS

Être diplômé d'un Bac +3

MODALITÉS D'ACCÈS

- Sur dossier de candidature accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV et de la copie des diplômes
- L'inscription est acceptée après l'étude du dossier par le responsable pédagogique.
- Candidature en ligne

www.formation-continue.univ-tours.fr

MÉTHODES MOBILISÉES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Un contrôle continu (assuré par écrit aux sessions 2 à 5 avec une interrogation portant sur le contenu de la session précédente)
- Un travail personnel sous la forme d'un mémoire final, avec soutenance orale

CONTACT

Mylène SENAMAUD
02 47 36 81 37
mylene.senamaud@univ-tours.fr

Il n'existe aucun diplôme équivalent et ceux qui concernent les violences sexuelles, la prise en charge des victimes et le psychotraumatisme sont rares. Les enseignements associent les domaines de la psychologie, de la psychiatrie et de la médecine légale, la pratique clinique et la recherche. L'équipe pédagogique s'adosse au Centre Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIA-VS Centre-Val de Loire), au Centre Régional de Psychotraumatisme (CVL) et à l'Institut Médico-légal (CHU de Tours).

Le diplôme est donc centré sur les violences sexuelles (phénomène de société générant des réactions sociales et politiques considérables), avec une place importante pour la clinique et la prise en charge des victimes (pour lesquelles la demande de formation à la prise en charge est importante, notamment dans le champ du psychotraumatisme). La question des auteurs sera également prise en compte.

OBJECTIFS

Les violences sexuelles et leurs conséquences (dont le trouble de stress post-traumatique) sont fréquentes et encore mal appréhendées dans la société. L'objectif du diplôme dont les enseignements sont transdisciplinaires est d'apporter les connaissances théoriques actuelles concernant les violences sexuelles, le psychotraumatisme, et des axes de prises en charge des victimes de ces violences.

PUBLICS VISÉS

Ce diplôme universitaire peut permettre de compléter une formation initiale dans le domaine sanitaire, social ou judiciaire et faciliter la prise en charge des victimes de violences sexuelles, voire celles des auteurs.

- Médecins, psychologues, magistrats, avocats, éducateurs, assistantes sociales, infirmières, policiers, gendarmes et plus globalement tous professionnels des domaines de la santé, du social, de la justice et du ministère de l'intérieur et des armées
- Étudiants en master de psychologie ou internes en psychiatrie.

En cas d'un trop grand nombre de demandes d'admission, l'équipe pédagogique donnera une priorité aux candidats déjà identifiés au sein de leur réseau professionnel et/ou ayant développé un projet institutionnel fort, à destination de leurs collègues ou des publics accueillis.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Formation en présentiel :

70 heures (5 modules de 2 jours)

Groupe de 37 personnes maximum

Lieu de formation :

UFR Arts et Sciences Humaines, Site Tanneurs

3 rue des Tanneurs 37041 Tours

DU VIOLENCES SEXUELLES ET PSYCHOTRAUMA

PROGRAMME

Module 1 : Médecine légale, évaluation médico-judiciaire

- Parcours de la plainte
- Certificat médical initial et attestation clinique
- Secret professionnel et signalement des victimes de violences
- Rôle de la médecine légale
- Expertise psychiatrique d'une victime de violences sexuelles
- Expertise psychiatrique d'un auteur de violences sexuelles

Module 2 : Clinique des auteurs des violences sexuelles

- Représentations sociales des auteurs de violences sexuelles
- Définition et épidémiologie des violences sexuelles
- Facteurs sociétaux contributeurs à l'émergence des violences sexuelles et réflexion sur leur prévention
- Approche clinique des violences sexuelles (vulnérabilité, facteurs à risque, dynamique du passage à l'acte, interaction avec la victime, profils des auteurs, etc.)
- Violences sexuelles commises sur personnes mineures (inceste, pédophilie), sur personnes majeures (viols, relations sexuelles coercitives, harcèlement sexuel)
- La prostitution des mineurs et des majeurs vulnérables

Module 3 : Clinique des violences sexuelles

- Violences sexuelles, quelle définition et quelle fréquence ?
- Les troubles post-traumatiques, est-ce fréquent ?
- Violences sexuelles intra- et extra-familiales
- Violences sexuelles de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte
- Spécificités de la clinique post-traumatique
- Violences sexuelles et suicidalité
- Troubles neurofonctionnels
- Psychométrie, que mesure-t-on ?

Module 4 : Considérations transdisciplinaires

- Base de droit pénal, procédure pénale, organisation du système judiciaire
- Cadre juridique pour les auteurs et les victimes (majeurs et mineurs)
- Organisation des soins pénalement ordonnés
- Parcours et prise en charge des mineurs victimes
- Principes des mesures de restrictions de liberté
- Rôle de la Direction départementale de la cohésion sociale dans la lutte contre les violences envers les femmes, du Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA), du Centre national d'information des droits des femmes et de la famille (CIDFF) dans la prise en charge des enfants victimes, de France Victimes 37, de la Consultation psychiatriques postpénale (UC3P)...

Module 5 : Thérapeutique (prise en charge des victimes)

- Organisation des soins en psychotraumatologie : qui intervient dans la prise en charge et quand ?
- Psychothérapie EMDR : quand, comment, auprès de qui ?
- Psychothérapies d'exposition : quand, comment, auprès de qui ?
- Thérapies médicamenteuses
- Thérapies par neurostimulation
- Recommandations de bonnes pratiques

COMPÉTENCES VISÉES

Permettre à des professionnels formés de pouvoir mieux appréhender les auteurs et les victimes des violences sexuelles, la clinique du psychotraumatisme et d'être sensibilisés à la prise en charge des victimes de ces violences.

INTERVENANTS

Responsable pédagogique :

Robert COURTOIS, Professeur à l'Université de Tours (Psychologie), Psychiatre au CHU de Tours, Responsable du CRIAVS CVL
Wissam EL HAGE, Professeur à l'Université de Tours (Psychiatrie), Responsable du CRP, CHU de Tours
Pauline SAINT-MARTIN, Professeure à l'université de Tours (Médecine légale), IML, CHU de Tours

Principaux intervenants :

François FOURMENT, Professeur à l'Université de Tours (Droit Pénal)
Céline DURFORT, Médecin légiste à l'IML, Maison des Femmes,
Julie LEJEUNE, Médecin légiste à l'IML, CHU de Tours
Jean HIQUET, Médecin légiste, UMJ, CH de Pau
Lyna CHAMI, Adrien GATEAU et Inès BAUWENS, Psychiatres au CRP
Héloïse HUMEAU, Pauline HERAULT, Jimmy HERLY, Psychologues, CRP
Manon BOUREAUD, Coline BROSSET, Marthe LE BOLAY, Cécile PERREAUT, Marielle THOMINE, Psychologues, CRIAVS CVL
Catherine POTARD, Professeure à l'Université d'Angers (psychologie), CRIAVS CVL
Sarah LABORDERIE, Psychiatre responsable de l'Unité de consultation psychiatrique postpénale (UC3P) / responsable du Département de psychiatrie légale (CHU de Tours), Tours
Tiphaine SIMEITIS, Directrice, Anne-Claire DEMONTOUX, directrice-adjointe de France Victimes 37, Tours
Marie ROUSSEL-STADNICKI, Déléguée départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, DDCS Préfecture Indre-et-Loire
Astrid BROUARD, Directrice et Céline JEMENOT, Psychologue au Centre national d'information des droits des femmes et de la famille d'Indre-et-Loire (CIDFF 37), Tours
Anne LEROUX, Responsable, Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA), Centre-Val de Loire
Cécile BARDET, Directrice de l'Association de contrôle judiciaire et d'enquêtes (ACJET 37), Tours et **Julie CHASSERAUD**.
Stéphane DRAME, Directeur du SPIP Indre-et-Loire et **Elsa DURAND**, CPIP